

Le séminaire du 30 novembre 2018 s'inscrit dans le **programme de recherche « Interstices de transnationalité et protection des droits humains »**, dirigé par Juliette Lelieur (UMR DRES), Delphine Porcheron (EA CDPF) et Mélanie Schmitt (UMR DRES) à l'Université de Strasbourg. L'objet de la recherche est d'interroger les obstacles et résistances à la protection des droits humains dans les situations transnationales liées à des activités économiques.

Plus précisément : quels facteurs sont à l'origine des résistances ? Pourquoi le déficit de protection des droits humains est-il accentué dans les situations transnationales ? Quels droits humains sont plus particulièrement affectés par la poursuite d'intérêts économiques transnationaux ?

L'interstice de transnationalité désigne les failles ou angles morts dans la protection des droits humains. La recherche ambitionne d'**élaborer une typologie des facteurs d'interstices** qui transcende les trois disciplines juridiques mobilisées (droit international privé, droit social, droit pénal). Les adaptations ou innovations mises en œuvre par le droit positif ou proposées par la doctrine et la société civile pour combler les interstices sont analysées en tant que « réponses ». Une piste de recherche est de comparer et confronter les réponses proposées pour la réparation civile, le respect des droits sociaux et la mise en œuvre de la répression pénale selon les types d'interstices de transnationalité.

Le **séminaire d'ouverture** du programme s'est tenu le 26 janvier 2018. Il a fait émerger une première catégorisation de facteurs d'interstices : les stratégies de contournement des acteurs (privés et/ou publics), l'inadaptation de certains concepts et catégories juridiques lorsque la protection des droits humains est en jeu dans les situations transnationales (par exemple l'autonomie de la volonté en droit international privé, la complicité en droit pénal, l'employeur en droit social), ou encore la désorganisation normative (la profusion des sources, l'articulation déficiente entre les différentes branches du droit, l'application du droit à différents niveaux, la territorialité ou l'extraterritorialité de la norme...). Les tensions entre rationalités juridique, économique et politique constituent l'arrière-plan de la recherche.

Deux premiers séminaires thématiques ont suivi : le premier était consacré aux responsabilités civiles et environnementales et au droit international privé lors de la mise en œuvre de ces responsabilités (5 juin 2018) ; tandis que le séminaire « Droit social et droits sociaux » visait à vérifier l'hypothèse d'une « avant-garde » du droit social dans l'appréhension des interstices de transnationalité (25 septembre 2018).

Le **séminaire thématique « Réflexions en droit pénal »** s'inscrit dans la continuité de ces séminaires. Il apportera un éclairage sur la question de savoir si, après le constat de la transnationalisation du crime, la protection des droits humains appelle une adaptation ou transformation des concepts régissant la responsabilité pénale (en particulier celle des groupes économiques transnationaux), ainsi qu'un encadrement des formes transnationalisées de l'enquête pénale.

Responsables scientifiques :

Juliette Lelieur  
Delphine Porcheron  
Mélanie Schmitt

Appui à la recherche :

Françoise Curtit  
Julien Mouchette



organisé par

**DRES** Laboratoire **Droit, religion, entreprise et société** | DRES

Centre de droit privé fondamental | CDPF

de l'Université de Strasbourg

Responsable scientifique du séminaire : Juliette Lelieur

# Interstices de transnationalité et protection des droits humains

## Réflexions en droit pénal

Séminaire



30 novembre 2018 | 9h-17h

📍 Salle Alex Weill  
Faculté de droit  
1 place d'Athènes  
67000 Strasbourg

Contact : [anne.fritsch-reymann@unistra.fr](mailto:anne.fritsch-reymann@unistra.fr)

8 h 45 Accueil des participants

9 h Ouverture de la journée

**Juliette Lelieur**, UMR DRES, Université de Strasbourg

---

**MATINÉE : 9 h 15 – 12 h 15**

---

**LA RESPONSABILITE PENALE AU SERVICE DE LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS**

Modération : **Juliette Lelieur**, Université de Strasbourg

Infractions volontaires, culture d'entreprise et responsabilité pénale des personnes morales

**Jean-Yves Maréchal**, Université de Lille

Programmes de conformité et responsabilité pénale des personnes morales

**Emmanuel Breen**, Professeur à l'International Anti-Corruption Academy (IACA)

**Discussion**

10 h 30 *Pause-café*

L'entreprise transnationale et la responsabilité pénale des personnes morales

**Emmanuel Daoud**, avocat au barreau de Paris

La responsabilité pénale des entreprises transnationales en matière environnementale : pour la reconnaissance du crime d'écocide

**Véronique Jaworski**, Université de Strasbourg

**Discussion**

12 h 15 *Pause-Déjeuner*

---

**APRÈS-MIDI : 14 h – 17 h**

---

**LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS DANS LES NOUVELLES FORMES D'ENQUETE**

Modération : **Jocelyne Leblois-Happe**, Université de Strasbourg

L'enquête transnationale européenne : de la commission rogatoire internationale à la décision d'enquête européenne

**Thomas Herran**, Université de Bordeaux

L'enquête supranationale européenne : l'OLAF et le Parquet européen

**Bernadette Aubert**, Université de Poitiers

**Discussion**

15 h 15 *Pause-café*

L'enquête interne : quelle protection des droits de la personne morale et des salariés ?

**Stéphane de Navacelle**, avocat aux barreaux de New York et de Paris

La cyber-enquête et la protection des droits du justiciable

**Emmanuelle Legrand**, Magistrate à l'administration centrale de la justice, mise à disposition de la Commission européenne

**Discussion**

17 h Clôture des travaux

**Carnet de recherche**

<http://interstices.hypotheses.org>

